

Ecole Primaire de Bengy Sur Craon

3 route de Cornusse
18 520 BENGY SUR CRAON

02 48 59 11 14

ec-bengy-sur-craon@ac-orleans-tours.fr

Procès verbal du Premier conseil d'école Le mardi 8 novembre 2016

Etaient présents :

M. M [REDACTED], Conseiller municipal.

Mme D [REDACTED], Mme G [REDACTED] et Mme R [REDACTED], représentantes des parents d'élèves.

Mme C [REDACTED] (directrice de l'école), Mme H [REDACTED], Mme L [REDACTED], Mme M [REDACTED], Mme V [REDACTED], enseignantes.

Excusées :

Mme L [REDACTED], Inspectrice de l'Education Nationale.

Mme D [REDACTED], Psychologue du RASED.

M. D [REDACTED], Maire de Bengy sur Craon.

Mme G [REDACTED], représentante des parents d'élèves.

Ordre du jour :

- Effectif des élèves et composition de l'équipe enseignante à la rentrée 2016-2017.
- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.
- Présentation et validation du règlement intérieur de l'école.
- Mesures de sécurité des écoles.
- Projets et sorties scolaires.
- Questions diverses.

Déroulement :

La séance est ouverte à 18h.

Lecture et approbation du procès-verbal du conseil d'école du 20 juin 2016.

1-Effectif des élèves et composition de l'équipe enseignante à la rentrée 2016-2017.

L'école compte 71 élèves :

16 PS-MS (8PS+ 8MS)

22 GS-CP (11 GS + 11 CP)

14 CE1-CE2 (6 CE1+ 8 CE2)

19 CM1-CM2 (10 CM1+9 CM2)

Enseignantes :

Mme V [REDACTED] (à 80%) en charge des PS-MS. Elle est remplacée le vendredi et certains mercredis par Mme Sylvie H [REDACTED].

Mme L [REDACTED] : GS-CP

Mme M [REDACTED] : CE1-CE2

Mme C [REDACTED] : CM1-CM2 déchargée le jeudi par Mme H [REDACTED] et certains mercredis pour effectuer les tâches de direction.

Mme H [REDACTED], Titulaire Départementale travaille à 50%.

En plus des enseignantes, interviennent à l'école :

-Mme M [REDACTED], ATSEM à l'école Maternelle

-Mme G [REDACTED], EVS aide à la direction.

-Mme D [REDACTED] EVS ASEH (aide à la scolarisation des élèves handicapés) vient en aide à deux élèves, un à la maternelle et un à l'élémentaire (son contrat aidé prendra fin au 31 décembre mais elle bénéficiera d'un nouveau type contrat pour toute l'année scolaire).

2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

Nombre d'électeurs inscrits : 103

Nombre de votants : 43

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 43

Taux de participation : 41,75% (38,05% l'an dernier)

Liste élue : Titulaires : Mme D [REDACTED], Mme G [REDACTED], Mme R [REDACTED].

3. Présentation et vote du règlement intérieur de l'école.

Ce règlement a été rédigé par l'équipe enseignante à partir du nouveau Règlement Départemental des Ecoles du Cher paru en septembre 2015.

Lecture du règlement. Pas de modifications votées.

Approbation à l'unanimité du règlement intérieur par vote des membres du conseil.

4. Mesures de sécurité des écoles.

Différents dispositifs doivent garantir la sécurité des élèves.

- **Le protocole « sécurité des élèves »** qui permet d'assurer la sécurité des élèves entre les différents moments de liaison : école-garderie-cantine-APC. Il précise les modalités d'accueil et de sorties et les différents acteurs responsables des élèves au cours de la journée.
- **Les exercices incendie** (4 exercices par an) : l'alarme est déclenchée manuellement, les élèves doivent sortir de l'établissement par les issues prévues à cet effet et rejoindre le point de rassemblement dans la cour.
- **Le PPMS** (Plan particulier de mise en sûreté) ; c'est un document qui rassemble toutes les consignes que peuvent avoir à mettre en œuvre les enseignantes pour procéder à la mise en sécurité des élèves en cas d'événement grave. Sa mise en œuvre est ordonnée par les services de la préfecture pour répondre à différents types de risques : risques naturels (tempête, séisme, inondations...), risques liés au transport de matières dangereuses, risque d'attentats... 3 exercices PPMS doivent être réalisés dont un exercice attentat intrusion.

Selon le type d'alerte, les consignes à appliquer sont différentes :

- en cas de nécessité de confinement (pour un risque chimique ou climatique), les élèves sont regroupés dans une classe et les issues sont sécurisées (ventilation coupée et fenêtres obturées).
- en cas d'intrusion, les élèves sont regroupés dans la même classe, pour les élèves de l'école maternelle, et regroupés dans leur classe respective pour les élèves de l'école élémentaire. Les issues sont sécurisées (verrouillées ou bien protégées par du mobilier), les élèves doivent rester immobiles et silencieux.

Le scénario qui consiste à s'enfuir n'a pas encore été testé mais, selon la configuration des locaux, il n'est envisageable que pour la classe des CM.

Des consignes à l'attention des parents ont été diffusées via le cahier de liaison, elles sont également publiées sur le blog. Il s'agit :

- de ne pas venir chercher son enfant à l'école.
- d'écouter la radio (France Bleu Berry 103.2) et de respecter les consignes des autorités.
- de ne pas téléphoner afin de ne pas encombrer pas les réseaux.

A ce jour, un exercice incendie a eu lieu à l'école maternelle et à l'école élémentaire, un exercice PPMS intrusion extérieure a eu lieu dans chacune des deux écoles.

5. Projets et sorties scolaires.

Mercredi 12 octobre 2016 : Sortie au Verger des Murailles dans le cadre de la semaine du goût pour toutes les classes. (transport financé par l'AS)

Mardi 18 et mercredi 19 octobre : confection de gâteaux aux pommes et goûter en commun.

Jeudi 3 novembre 2016 : exposition scientifique à Nérondes sur le thème « Où sont passés nos déchets ? » pour les classes de CE et de CM (transport financé par la SICTREM, entrées financées par la Communauté de Communes du Pays de Nérondes)

Lundi 21 novembre et mardi 29 novembre : projet clown/cirque pour les classes PS-MS et GS-CP avec la Compagnie Fouxfeuxrieux : Ateliers avec les artistes le lundi 21 et spectacle « Assieds-toi comme il faut ! » à Nérondes le mardi 29 novembre. (Projet financé par la Communauté de Communes du Pays de Nérondes.)

Mercredi 1^{er} février : spectacle DUVAL pour les classes PS-MS et GS-CP sur le thème de l'eau. (entrées financées par l'AS).

3^{ème} trimestre : les GS-CP et CE iront à la piscine de Saint Germain du Puy le vendredi matin au dernier trimestre comme les années précédentes (entrées et transport financés par la mairie).

Mai 2017 : sortie de fin d'année à Sens Beaujeu pour les classes de PS-MS et GS-CP (sous réserve du financement accordé par l'AS).

Les élèves des PS-MS et GS-CP poursuivront le projet jardin cette année.

Le blog continuera d'être enrichi régulièrement.

6. Questions et informations diverses.

▪ Informations diverses:

-le vidéo projecteur du TBI a été remplacé, un onduleur a été acheté et des batteries d'ordinateur portable ont été achetées en juin 2016.

-des étagères ont été installées dans la salle d'arts plastiques de l'école élémentaire.

-du lino a été installé à l'école maternelle pour remplacer les tapis en tissus qui étaient peu hygiéniques.

-Un exercice d'évacuation incendie et un exercice PPMS intrusion extérieure ont été réalisés dans chacune des écoles. Tout s'est déroulé normalement.

-Mme G■■■■■, infirmière puéricultrice de la PMI, interviendra en décembre pour effectuer un bilan de santé des élèves âgés de 3 ans et demi à 4 ans et demi.

-Mme De Solages, infirmière scolaire du secteur interviendra en mai pour effectuer un bilan de santé des élèves de GS et de CE2.

- La fête de Noël aura lieu le samedi 10 décembre après-midi, à partir de 15h à la salle des fêtes.

- Information sur le calendrier scolaire publié par le Ministère: à la rentrée des vacances de Noël, les élèves reprendront la classe le mardi 3 janvier et les classes vaqueront le vendredi 26 mai 2017.

-La Mairie a souhaité modifier le budget initialement annoncé lors du dernier conseil d'école (budget voté en mars 2016 en Conseil Municipal). Il était prévu 45 euros par élève avec prévision de 80 élèves + 200 euros pour l'achat de livres soit 3 800 euros. Ce budget est finalement réduit à 3 575 euros : 45 euros par élève (prévision 75 élèves) + 200 euros (achat de livres). [budget réduit de 225 euros].

- la vente des albums de BD créés par les élèves a permis de rapporter 82 euros qui ont été dépensés dans l'achat de livres pour la classe des CM.

- une demande a été faite auprès des Mairies de Bengy et de Nérondes pour que les élèves de l'école puissent bénéficier de livres prêtés par la bibliothèque municipale de Nérondes.

▪ Demande de travaux et d'interventions dans les classes

Demandes concernant la sécurité des écoles :

-Pour répondre aux exigences de sécurité demandées dans les écoles [voir texte du 5 octobre 2016 : Instruction relative aux subventions 2016 du FIPDR dédiée aux opérations de sécurisation des écoles et établissements scolaires], nous avons fait parvenir une demande de travaux à la mairie pour demander :

-Pour l'école maternelle :

- L'installation d'un bouton moleté sur la porte vitrée (porte d'entrée classe PS-MS) pour l'ouvrir et la fermer de l'intérieur sans utiliser une clé. En effet, comme c'est une issue de secours, la porte ne peut être verrouillée de l'intérieur avec une clé.
- L'installation d'un bouton moleté sur la porte de la classe des GS-CP qui communique avec l'extérieur.
- L'achat de cornes de brume pour donner l'alerte (une pour chaque classe).
- Le changement de la serrure de la salle d'activités qui communique avec la salle de classe PS-MS (=porte jaune).

-Pour l'école élémentaire :

- Installer un visiophone pour identifier les personnes qui se présentent au portail.
- Installer un bouton moleté sur la porte vitrée (porte d'entrée de l'école) pour l'ouvrir et la fermer de l'intérieur sans utiliser une clé. En effet, comme c'est une issue de secours, la porte ne peut être verrouillée de l'intérieur avec une clé.
- Acheter des cornes de brume pour donner l'alerte.
- Fournir à l'école la clé de la porte de derrière (qui donne directement sur la rue), pour permettre de s'échapper rapidement avec les élèves si besoin.
- Installer un verrou ou changer la serrure de la porte de la classe des CM (qui communique avec le couloir). Cette porte ne peut pas être bloquée par des éléments encombrants car elle s'ouvre vers le couloir.

Réponse de la municipalité : *La Mairie va bénéficier d'une subvention de la préfecture. Le délai imposé pour faire faire les devis nécessaires était très court. La subvention sera normalement versée en début d'année civile et permettra de réaliser les travaux suivants :*

- installation de boutons moletés sur toutes les portes des 2 écoles (avec une clé unique).
 - installation d'un visiophone au portail de chacune des écoles.
 - le remplacement de la porte de l'école élémentaire qui permet la communication de la route vers le jardin sera changée car la serrure est trop ancienne, une clé sera fournie à l'école.
- La possibilité de financer les 4 cornes de brume reste à confirmer.*

Autres demandes adressées à la Mairie :

-Pour l'école maternelle :

- Installer un cendrier aux abords de l'école maternelle car il y a beaucoup de cigarettes par terre devant le portail.
- Trouver une solution pour la porte des toilettes extérieures : le mastic qui fixe la partie vitrée ne sèche pas et coule.
- Vérifier la serrure du portail qui fonctionne mal.

Réponse de la municipalité : *Il est interdit d'apposer un cendrier devant le portail de l'école. Il y a un affichage mais cela ne suffit pas. Malheureusement, il n'y a pas de solution.*

La vitre des toilettes sera remplacée prochainement, elle a été commandée.

-Pour l'école élémentaire :

- Remplacer la vitre de l'alarme incendie.
- Réparer la fuite dans les toilettes (urinoir).
- Refixer le crochet du cabanon qui s'est descellé.
- Remplacer le casier d'une table qui est cassé.
- Racheter des patins adhésifs pour éviter que les tables ne bougent.
- Fournir à l'école élémentaire une clé du placard où est rangé le matériel de sport à la salle des fêtes.
- Nettoyer de manière plus approfondie l'école élémentaire. Il serait souhaitable de prévoir plus d'heures de ménage, en particulier à chaque période de vacances pour qu'un nettoyage approfondi soit réalisé.

Réponse de la municipalité : *Une vitre a été commandée pour chacun des 3 boîtiers de l'alarme incendie, La fuite sera réparée et un chauffe-eau sera prochainement installé à l'école élémentaire.*

▪ **Remerciements**

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour :

- Le remplacement du vidéoprojecteur du TBI, l'achat de l'onduleur et des batteries d'ordinateur portable.
- L'installation des étagères dans la salle d'arts plastiques de l'école élémentaire.
- La pose de lino pour remplacer les tapis en tissus à l'école maternelle.
- La réparation des vélos de l'école maternelle.

L'équipe enseignante remercie l'Association scolaire pour :

- Le financement du transport pour la sortie scolaire au Verger des Murailles.
- Le financement des abonnements de classes.

▪ **Questions de l'équipe enseignante à destination de la mairie.**

Nous souhaiterions connaître le solde du budget 2016.

Réponse de la municipalité : M. M. [REDACTED] n'a pas plus d'information sur le sujet. Monsieur Le Maire, joint par téléphone, a assuré que les crédits restants pour l'année 2016 seraient suffisants pour régler les dernières factures.

Il est impossible à ce jour de connaître le solde du budget.

▪ **Questions de l'équipe enseignante à destination des représentants de parents d'élèves**

Pas de question.

▪ **Questions des représentants de parents d'élève à destination des enseignantes**

Pas de question.

▪ **Questions de la Mairie à destination de l'Association scolaire.**

La présidente de l'Association scolaire a été contactée par les membres de la Commission Communale de Sécurité Routière et Accessibilité Aux Espaces Publics pour faire passer un message aux parents concernant le manque de civisme de certains qui stationnent leur véhicule de façon anarchique devant les écoles aux horaires d'entrée ou de sortie et qui n'encouragent pas leur enfant à emprunter les passages piétons. Les membres de la commission communale souhaiteraient voir la question débattue en conseil d'école.

Réponse du Conseil d'école : Ni les membres de l'Association Scolaire, ni les représentants de parents d'élèves, ni l'équipe pédagogique de l'école ne sont légitimes pour porter ce message auprès des parents d'élèves. L'école accepte de faire circuler une information écrite à destination des parents par l'intermédiaire du cahier de liaison à la seule condition qu'elle émane de la municipalité.

Fin de la séance : 19h40

Secrétaire de séance : Mme M. [REDACTED], enseignante.

Procès verbal rédigé par Mme C. [REDACTED] Directrice de l'école.

Mme M. [REDACTED], Secrétaire de séance.

Mme C. [REDACTED], Directrice de l'école.